



**Université
Catholique
de Lille** 1875

SEPTEMBRE 2024

Fiche de présentation : Programme Fulbright

Cette Fiche de présentation est conçue pour offrir aux enseignants-chercheurs, chercheurs et au personnel de soutien à la recherche de l'Université Catholique de Lille un guide synthétique sur le programme Fulbright de la Commission franco-américaine.

Définition

Le programme Fulbright est une initiative bilatérale entre les États-Unis et la France visant à promouvoir les échanges éducatifs, culturels et scientifiques. Il soutient les étudiants, chercheurs et enseignants désireux de poursuivre des études, des recherches ou d'enseigner aux États-Unis ou en France. Le programme vise à renforcer la compréhension mutuelle entre les deux nations à travers le dialogue académique et culturel.

Budget et période

Le programme Fulbright offre des bourses annuelles, dont le montant et la durée varient selon le type de bourse, le projet proposé et selon la destination.

Montant de bourse pour les chercheurs : de 2 850 \$ à 3 700 \$ par mois.

Montant de bourse pour les doctorants : entre 1 500 \$ 2 340 \$ par mois.

Durée de la bourse : 3 à 12 mois.

Axes principaux

1. Échange académique et professionnel : Soutenir les échanges d'étudiants, de chercheurs et d'enseignants entre la France et les États-Unis.
2. Développement de compétences : Contribuer à l'amélioration des compétences professionnelles et académiques des bénéficiaires.
3. Renforcement des liens bilatéraux : Encourager la coopération et le dialogue entre institutions éducatives et de recherche françaises et américaines.
4. Diversité et inclusion : Promouvoir la diversité culturelle et l'inclusion dans les échanges éducatifs.

Pour qui ?

- Étudiants de master, doctorants et postdoctorants.
- Enseignants et chercheurs universitaires.
- Professionnels de l'éducation.

Quels types de projets ?

- Études académiques aux États-Unis.
- Projets de recherche conjoints.
- Enseignement et échange pédagogique.
- Développement professionnel et stages.

Appels à projets

L'appel à projets Fulbright est lancé chaque automne, invitant les candidats à préparer et soumettre leurs dossiers au cours du printemps suivant. Les projets sélectionnés permettront une mobilité académique ou professionnelle durant l'année scolaire qui suit l'année de dépôt du dossier.

Où m'informer/me faire aider ?

- Site officiel du programme Fulbright France – <https://fulbright-france.org/> .

Voir aussi : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif949> .

- Pour être accompagné dans votre projet veuillez identifier vos besoins via ce formulaire “Demande d’Accompagnement”.